

TERMES ET CONDITIONS / CONDITIONS GENERALES DE VENTES – RETRAITE MAISON VIVANTE – OCTOBRE 2025

Toute réservation implique l'acceptation sans réserves du client.e et son adhésion à ces conditions générales qui prévalent sur toutes autres stipulations éventuelles. Tout autre document que les présentes conditions générales n'a qu'une valeur indicative.

1. Adhésion / santé

L'adhérent déclare en tout état de cause, tant lors de son inscription que pendant toute la durée de celle-ci, avoir fait et faire contrôler régulièrement par un médecin son aptitude à participer aux cours de yoga dispensés lors du séjour à la maison vivante en octobre 2025.

Compte tenu de l'exercice d'une activité physique, l'adhérent déclare ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale. Il reconnaît que celle-ci peut être difficile et fatigante. C'est pourquoi il s'engage à informer sans délai Julia Truffaut Yoga de tout problème de santé et particulièrement de toute grossesse, opération, blessure, accident cardiovasculaire, etc. pouvant mettre en cause la pratique du yoga.

De plus, l'adhérent s'engage à prendre toutes précautions nécessaires pour sa santé, sa sécurité et son hygiène et à respecter strictement toutes les consignes et/ou instructions écrites (affichettes, règlement intérieur...) et/ou verbales données par les responsables et le personnel de la société. L'adhérent s'interdit d'effectuer des mouvements différents de ceux enseignés quelle que soit son aptitude et/ou son habitude à la pratique du yoga. À défaut de respecter les engagements ci-dessus, l'adhérent sera tenu pour responsable de tout incident ou accident qui surviendrait lors ou par suite de l'exercice de l'activité de yoga au sein des locaux de la maison vivante.

2. Inscription et Annulation

Toute inscription à un stage est obligatoire en remplissant ce formulaire et en payant un premier acompte. L'inscription sera confirmée lors de la réception de l'acompte.

Un autre acompte est demandé qui confirmera également son inscription.

Le solde sera à payer au plus tard un mois avant le stage (10 septembre 2025).

Annulation du fait du participant, l'acompte n'est pas remboursable.

Il n'y a pas de remboursement en cas de force majeure, indépendant de sa volonté.

Droit de rétractation du client :

Le client a le droit de se rétracter du contrat conclu sans donner de motif dans un délai de quatorze jours à compter du jour de la réservation et du versement de l'acompte. Le délai de rétractation ne s'applique pas pour les réservations effectuées à moins de 45 jours avant le début de la retraite. Toute notification de rétractation devra être impérativement formulée

par un écrit, adressé soit par voie électronique sur la messagerie de Julia Truffaut Yoga, soit par voie postale. A défaut, la demande ne sera pas prise en compte.

Passé le délai de rétractation de 14 jours toutes les demandes d'annulation doivent être formulée dans les plus brefs délais par un écrit, adressé soit par voie électronique sur la messagerie de Julia Truffaut Yoga, soit par courrier recommandé adressé à Julia Truffaut Yoga 224 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes. A défaut, la demande ne sera pas prise en compte.

La date de réception de la lettre recommandée ou email sera retenue pour le calcul des frais d'annulation.

Aucun remboursement de tout ou partie ne sera accordé au client qui n'a formulé aucune demande d'annulation ou fait valoir son droit de rétractation, par écrit tel que stipulé précédemment si ce client ne peut se présenter au jour et à l'heure prévu pour le début de la cure et ce, pour quelque motif que ce soit, sauf cas de force majeure.

Toute retraite démarrée est due dans son intégralité, en cas d'arrêt pour quelque raison que ce soit aucun remboursement ne sera accordé.

Quelles que soient les circonstances, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent.

- de 65 à 31 jours du début du stage : la totalité de l'acompte est conservée
- de 30 à 16 jours du début du stage : la totalité de l'acompte est conservée et 50% du logement est à régler à Julia Truffaut Yoga. Sauf si le participant trouve un remplaçant.
- A moins de 16 jours du début du stage : la totalité de l'acompte est conservée et 100% du logement est à régler à Julia Truffaut Yoga. Sauf si le participant trouve un remplaçant.

Dans le contexte de la Covid

- Avoir une assurance qui couvre les frais d'annulation dans le cas où le client contracte avant le départ la Covid et présente un test PCR positif ainsi qu'un certificat médical (cette assurance n'est pas valide en cas de cas contact négatif) . Vous aurez à valider ce choix lors de votre inscription. Sans souscription de ce contrat d'assurance aucun remboursement ne sera accordé.
- En aucun cas, quelque soit le motif ou la raison, si les participants quittent la retraite en cours de séjour, aucun crédit ou remboursement ne sera accordé. Les participants ont la responsabilité de souscrire une police d'assurance couvrant leur responsabilité civile personnelle, leur assurance santé, leur assurance voyage et annulation pour toute la durée de leur voyage.

3. Décharge de responsabilité

Je dégage le professeure organisatrice de la formation de toutes responsabilités en cas de blessures ou de dommages de quelque nature que ce soit survenu lors de ma participation aux différentes activités proposées lors de cette formation.

Je renonce à faire valoir toutes réclamations, actions juridiques et revendications de quelque nature que ce soit auprès du professeure organisatrice de la formation, relatives notamment à des blessures ou dommages occasionnés à ma personne, découlant ou en raison du fait que je pratique ces activités.

Je reconnais qu'il m'appartient de souscrire une assurance de responsabilité civile pour couvrir tout type de dommages matériels ou corporels causés à un tiers.

Je certifie qu'aucun médecin ne m'a déconseillé la pratique d'une activité physique.

Durant la formation, si pour une raison ou une autre, je souhaite mettre fin à ma participation à la formation, j'en informe l'organisatrice dès que possible et j'accepte que je ne pourrai prétendre à aucun remboursement d'aucune sorte.

L'utilisation des photos et vidéos prises lors de la formation ne peut en aucun cas donner lieu à une utilisation commerciale ou promotionnelle de la part des participantes.

Je m'engage à me manifester si je ne souhaite pas être prise en photo/vidéo durant la formation.

Je m'engage à prévenir l'organisatrice si je ne souhaite pas participer à une des activités proposées.